

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-13-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

**N° 13/20**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 20 février 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 05 mars 2020,

**Objet de la délibération :**  
**Budget SPANC 2020**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents	
• Dont suppléés :	4
• Dont représentés :	5
• Excusés :	4
• Non excusés	24
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	70
- Contre :	1
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt

Le vingt-sept février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

**Procuration** M. Laithier Didier à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime

**Suppléé(e)s** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Barbet Henri par M. Caly Michel, M. Bart Adrien par Mme Ducouloux Marie, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale

**Excusé(e)** Mmes Berger Danièle, Magneron Monique & Faillet Bernadette, M. Nicolet Jean-Paul

**Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Teles Patrick, Bole Léon, Bardey Philippe, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Roland Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles, Vergey André, Bruchon Pierre, Quéty Gérard & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du Budget SPANC de la CC Loue Lison pour l'exercice 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION D'EXPLOITATION		
	DÉPENSES	RECETTES
	61 247.08 €	57 000.00 €
Reprise anticipée du résultat		4 247.08 €
<b>TOTAL</b>	<b>61 247.08 €</b>	<b>61 247.08 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	-	-
Reprise anticipée du résultat	-	1 300,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>1 300,22 €</b>

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à la majorité, une voix contre M. Gosse, approuve le budget primitif 2020 du budget SPANC.

Fait et délibéré en séance, le 27.02.20

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bastide  
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-13-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

## FICHE DE CALCUL REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT

## BUDGET SPANC CCLL -90401

Détail de la proposition de reprise anticipée du résultat 2019 au budget primitif 2020=

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2019	66 522.42	85 894.00	19 371.58
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002)	15 124.50		15 124.50
	Résultat à affecter			4 247.08
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	0.00	0.00	0.00
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001)	1 300.22		1 300.22
	Solde global d'exécution			1 300.22
Reprise anticipée 2020	Report excédent invt (001)			1 300.22
	Report en recettes de fonctionnement (002)			4 247.08

Etablie par l'ordonnateur

Mr Jean-Claude GRENIER

Président de la CCLL

Attestée par le comptable public

Mr Éric PERROT

Trésorier